

M. Crosbie et Mme Hills ont aussi mentionné que les quelques différends qui opposent nos deux pays ne représentent qu'une très petite partie d'une relation commerciale très vaste et mutuellement avantageuse.

Les vastes discussions tenues à la réunion de la Commission ont englobé l'expansion du commerce avec le Mexique et nos intérêts réciproques dans les Négociations commerciales multilatérales (NCM) du Cycle d'Uruguay. M. Crosbie et Mme Hills ont convenu de continuer à se consulter étroitement sur ces questions, et ils ont souligné la nécessité de collaborer pour inciter nos partenaires commerciaux respectifs à assurer le succès du Cycle d'Uruguay.

La Commission a pour mandat de superviser la mise en oeuvre de l'ALE, de résoudre les différends et de s'assurer que l'Accord est appliqué de façon à avantager le Canada et les États-Unis.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec:

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874